

*Initiatives ministérielles*

grand respect pour le Parlement. Je suis particulièrement déçu et je crois que tous les députés le sont aussi.

S'il y a des idées ici qui valent la peine d'être débattues, prenons le temps de les débattre. Je me rends compte que cet appel ne sera probablement pas entendu, lui aussi, parce que le gouvernement a mis les choses en marche. C'est pour demain, d'après l'avis de motion du ministre. C'est demain que nous aurons nos dernières heures pour critiquer ce projet. Mais je veux dire ce qui ne va pas. J'enchaîne.

• (1750)

Pour vous situer dans le contexte, je vous rappelle que j'ai eu le privilège de faire partie du comité qui a précédé le Comité McGrath après les élections de 1984. J'ai fait partie du même comité que son honneur le lieutenant-gouverneur actuel de Terre-Neuve. Parmi les autres membres, il y avait le ministre de l'Énergie, le vice-premier ministre et le gentleman qui est maintenant gouverneur général. L'ancien député, aujourd'hui sénateur, Tom Lefebvre, présidait ce comité. Le député de Peace River en était aussi membre, de même que le député de Winnipeg Transcona et moi-même. Je crois qu'en tout, nous étions 18 et, pendant deux ans, en 1982-1983, sous la présidence de Tom Lefebvre, nous avons procédé à un examen rigoureux du Règlement de la Chambre en vue de le modifier pour qu'il serve mieux les gens qui nous ont élus.

Notre comité a fait du si bon travail que lorsque le gouvernement a changé, en 1984, le nouveau gouvernement, dirigé par l'actuel premier ministre, a, pour ainsi dire, reconvoqué ce comité. Mais puisqu'il s'agissait d'un nouveau gouvernement, il est évident qu'un député ministériel, M. McGrath, en a été nommé président. Le nouveau comité réunissait sensiblement les mêmes membres que l'ancien et, après plusieurs mois de travaux, il a présenté pratiquement les mêmes recommandations que l'ancien comité présidé par M. Lefebvre, maintenant sénateur, avait formulées à l'issue de deux années de travail.

Et qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie tout d'abord que le travail avait été bien fait. Cela signifie aussi que ce travail avait l'assentiment, l'appui, de deux partis différents qui ont successivement formé le gouvernement, l'un avant 1984 et l'autre après 1984. Il va sans dire qu'il avait aussi l'appui du troisième parti, le NPD, dont quel-

ques députés siégeaient également au comité avant et après 1984.

Nous avons donc obtenu pour la première fois depuis des décennies un consensus entre tous les partis sur un certain nombre de mesures ayant une portée considérable qui, non seulement rationalisaient les travaux de la Chambre, mais les rendaient également plus transparents. Elles donnaient plus de pouvoirs aux simples députés et, de façon générale, elles amélioraient la transparence de nos travaux d'une façon qui allait être bénéfique à tous les Canadiens, qui nous ont élus. C'est la toile de fond.

Maintenant, moins de cinq ou six ans après l'adoption de ces propositions avec la caution du gouvernement actuel, la triste vérité, c'est que nous sommes littéralement en train de massacrer ces acquis. Il n'y a pas d'autre mot. Vous pouvez présenter cette procédure sous son meilleur jour, vous pouvez venir me dire que vous avez conçu un bon projet, mais je sais faire la différence.

Je sais combien a été valable la contribution du député de Peace River, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre, qui a siégé au sein de ce comité en 1982, en 1983 et de nouveau en 1985. Mieux encore, si nous nous donnions la peine de vérifier les procès-verbaux de ce comité, nous trouverions certains passages où les idées qu'il cherche à écarter maintenant, cette procédure dont il ne veut plus, sont celles-là mêmes qu'il avait défendues à l'époque. Je me souviens de certaines fois où il a présenté des motions pour obtenir des changements qu'il veut maintenant abolir lui aussi.

À propos de la réputation des politiques, on ne doit pas s'étonner du cynisme que les gens éprouvent parfois envers nous quand on voit un homme comme le député de Peace River changer son fusil d'épaule comme il le fait. Et quand on voit également le ministre chargé de la Condition physique et du Sport amateur faire ce qu'il vient tout juste de faire, lui qui a été un ancien gardien de cette institution en tant que vice-président.

J'écoute ce débat depuis deux ou trois jours et j'ai entendu des députés conservateurs nous dire jusqu'à quel point ils voulaient pouvoir retourner rencontrer leurs électeurs. Ils veulent pouvoir retourner chez eux. Ils veulent retourner dans leur circonscription. Ils veulent pouvoir aller parler à leurs électeurs. En fait, ils admettent publiquement qu'ils veulent parler aux Canadiens.

Rien que cela, en soi, vaudrait la peine que nous sautions sur l'occasion en acceptant tous ces changements en bloc avant qu'ils ne changent d'idée car nous